

PROVINCE DE QUÉBEC  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ**  
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL

09/08/2021

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le lundi 9 août 2021 à la salle du conseil, située au 398, montée Sainte-Victoire à Saint-Aimé à laquelle séance sont présents :**

Sont présents, Monsieur le maire Denis Benoît, la conseillère Julie L'Homme ainsi que les conseillers Martin Berger, Patrick Godin, Patrick Boisselle, Jacques Desrosiers et Sylvain Boisselle.

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Denis Benoît.

Madame Karine Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Tous les membres affirment avoir reçu leur avis de convocation.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19 h 30, le maire monsieur Denis Benoît déclare la séance ouverte.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la séance
  2. Adoption de l'ordre du jour
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021
  - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2021
  4. Période de questions
  5. Approbation des comptes à payer
  - 6.1 Rapport du maire
  - 6.2 Rapport des délégués aux comités
  7. Correspondance
  8. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**
  - 8.1 Rapport de l'inspecteur municipal
  - 8.2 Lampadaires de rue défectueux – Intersection des routes 235 et 239
  9. **SERVICE D'URBANISME**
  - 9.1 Rapport des permis
  10. **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**
  - 10.1 Nomination d'un enchérisseur pour le compte de la Municipalité
  - 10.2 Acquisition de trois enseignes de Bienvenue à la Municipalité
  - 10.3 Garage municipal – Nivelage du terrain
  - 10.4 Cégep de Sorel-Tracy – Bourse aux étudiants de la Municipalité
  - 10.5 Autorisation du versement 2021 – Service de la Sûreté du Québec
  - 10.6 Club VTT Vagabond du Bas-Richelieu – demande d'autorisation
  - 10.7 Loisirs familiaux intergénérationnels – Ô Chalet Aimé-Massue – Administration
  11. **ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES**
  12. **VARIA OUVERT :**
  - 12.1 Bandes riveraines
  13. Période de questions
  14. Levée de la séance
-

- 132-08-21      **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
Il est proposé par Patrick Godin  
Appuyé par Patrick Boisselle  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour, et ce, tel que modifié, tout en laissant le varia ouvert.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
- 133-08-21      **3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021**  
Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le 5 juillet 2021, à l'intérieur du délai prévu selon le Code municipal, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.  
Il est proposé par Sylvain Boisselle  
Appuyé par Julie L'Homme  
Et résolu  
D'approuver le procès-verbal et d'autoriser la signature du procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
- 134-08-21      **3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUILLET 2021**  
Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le 13 juillet 2021, à l'intérieur du délai prévu selon le Code municipal, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.  
Il est proposé par Jacques Desrosiers  
Appuyé par Patrick Godin  
Et résolu  
D'approuver le procès-verbal et d'autoriser la signature du procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**  
Aucune personne présente à la séance.
- 135-08-21      **5. APPROBATION DES COMPTES**  
Présentation de la liste des comptes à payer pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2021 au montant de 137 378,17 \$.  
Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.  
Il est proposé par Sylvain Boisselle  
Appuyé par Martin Berger  
Et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes à payer et déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2021 au montant de 137 378,17 \$.  
La liste des comptes à payer et des déboursés est conservée aux archives de la Municipalité et font partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
- 6.1 RAPPORT DU MAIRE**  
Monsieur Denis Benoît, maire fait rapport verbal des rencontres dont il a participé au cours du mois de juillet.

## **6.2 RAPPORT DES DÉLÉGUÉS AUX COMITÉS**

Monsieur le conseiller Jacques Desrosiers, délégué au comité des loisirs, fait rapport verbal des rencontres dont il a participé.

Monsieur le conseiller Patrick Godin, délégué à la bibliothèque de Saint-Aimé/Massueville, nous informe qu'il y aura pendaison de crémaillère le 12 septembre prochain afin d'inaugurer les nouveaux locaux.

## **7. CORRESPONDANCE**

Les Membres du conseil font l'examen de la correspondance reçue (réf. Liste de la correspondance de la séance du 9 août 2021).

## **8. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

### **8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Aucun rapport n'a été déposé.

136-08-21

### **8.2 LAMPADAIRES DE RUE DÉFECTUEUX – INTERSECTION DES ROUTES 235 ET 239**

Considérant que les lampadaires suivants sont défectueux.

- À l'intersection des routes 235 et 239 – rang Thiersant;
- À l'intersection des routes 235 et 239 – chemin du Pont;

Considérant qu'il y a lieu de les remplacer par un éclairage au DEL.

En conséquence,

Il est proposé par Martin Berger

Appuyé par Jacques Desrosiers

Et résolu

De mandater *Les Entreprises d'Électricité D.A. inc* afin d'effectuer le remplacement des lampadaires défectueux. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-34000-521.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

## **9. SERVICE D'URBANISME**

### **9.1 RAPPORT DES PERMIS**

Le rapport de monsieur Mathieu Brunelle Descheneaux, inspecteur en bâtiment concernant la liste des permis émis sur le territoire de la municipalité pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2021 a été remis aux élus pour information et celui-ci indique trois (3) permis ont été émis pour la période de juillet 2021.

## **10. SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

137-08-21

### **10.1 NOMINATION D'UN ENCHÉRISSEUR POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par Patrick Boisselle

Appuyé par Sylvain Boisselle

Et résolu

Que le maire, Denis Benoît, représente la Municipalité de Saint-Aimé pour enchérir lors de la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes foncières à la MRC de Pierre-De Saurel, s'il y a lieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

138-08-21

### **10.2 ACQUISITION DE TROIS ENSEIGNES DE BIENVENUE À LA MUNICIPALITÉ**

Considérant que la MRC de Pierre-De Saurel a approuvé la demande d'aide financière déposée dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR);

Considérant la soumission d'Enseignes André datée du 7 juin 2021 au montant de 23 790\$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par Jacques Desrosiers

Appuyé par Sylvain Boisselle

Et résolu

D'octroyer le contrat à Enseignes André pour la fourniture et l'installation de trois (3) enseignes de bienvenue au montant de 23 790\$ plus les taxes applicables. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 23-07002-000.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

139-08-21

**10.3 GARAGE MUNICIPAL – NIVELAGE DU TERRAIN**

Considérant que le terrain doit être égalisé suite aux travaux d'asphaltage;

Il est proposé par Patrick Godin

Appuyé par Martin Berger

Et résolu

De retenir les services de Provost excavation inc. afin de niveler le terrain au coût approximatif de 1 200\$ plus les taxes applicables. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-32000-522.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**10.4 CÉGEP DE SOREL-TRACY – BOURSE AUX ÉTUDIANTS DE LA MUNICIPALITÉ**

Le Conseil ne donne pas suite à cette demande.

140-08-21

**10.5 AUTORISATION DU VERSEMENT 2021 – SERVICE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Il est proposé par Patrick Boisselle

Appuyé par Patrick Godin

Et résolu

D'autoriser le paiement de la somme annuelle payable pour les services de la Sûreté du Québec en un versement unique au montant de 108 553 \$. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-21000-441.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

141-08-21

**10.6 CLUB VTT VAGABOND DU BAS-RICHELIEU – DEMANDE D'AUTORISATION**

Considérant la demande du Club V.T.T. Vagabond du Bas-Richelieu datée du 19 juillet 2021 pour avoir la permission de traverser le rang Saint-Thomas entre les numéros civiques 170 et 200.

Considérant que le Club V.T.T. Vagabond du Bas-Richelieu s'engage à installer la signalisation adéquate sur le sentier.

Considérant que le Club V.T.T. Vagabond du Bas-Richelieu respecte la distance minimale de 100 mètres entre le sentier et une habitation, règle établie par le ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des Transports et de la Fédération Québécoise des Clubs Quads.

Il est proposé par Julie L'Homme

Appuyée par Martin Berger

Et résolu

D'autoriser le Club V.T.T. Vagabond du Bas-Richelieu à traverser le rang Saint-Thomas ainsi qu'à installer la signalisation requise sur ce secteur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

142-08-21

**10.7 LOISIRS FAMILIAUX INTERGÉNÉRATIONNELS – Ô CHALET AIMÉ-MASSUE – ADMINISTRATION**

Considérant la résolution numéro 130-07-19 adoptée par le conseil municipal de Saint-Aimé mettant fin au projet de conversion de l'église en salle multifonctionnelle devant les coûts importants reliés au projet de conversion ainsi que les coûts d'opération et d'entretien annuel importants devant être assumés;

Considérant le refus de la municipalité du Village de Massueville de construire en copropriété un bâtiment abritant les services de la bibliothèque et du Chalet sous un même toit;

Considérant que devant ce refus catégorique, la municipalité de Saint-Aimé a débuté les démarches pour la construction du Centre de services sur le terrain du garage municipal;

Considérant que la municipalité de Saint-Aimé s'est engagée à laisser les locaux du 285, rue Bonsecours afin de relocaliser la bibliothèque municipale de Saint-Aimé/Massueville dans ce bâtiment;

Considérant qu'en octobre 2019, la municipalité du Village de Massueville a débuté les démarches pour le projet de construction d'un Chalet des Loisirs sur le terrain voisin de la mairie;

Considérant qu'en mars 2021, suite à l'ouverture des soumissions, la municipalité du Village de Massueville a dû mettre fin au projet tel que présenté devant les coûts de construction élevés;

Considérant que les membres du conseil d'administration des *Loisirs familiaux intergénérationnels – Ô Chalet Aimé-Massue* ont remis leur démission;

Considérant que des démarches ont été effectuées auprès du *Centre de services scolaire de Sorel-Tracy* afin de s'informer de la faisabilité de mettre en place un service de garde à l'école Christ-Roi géré par le *Centre de services scolaire*;

Considérant que le *Centre de services scolaire de Sorel-Tracy* nous a informé qu'actuellement aucun local n'est disponible pour offrir ce service et que 33 enfants doivent être inscrits à deux (2) services par jour pour qu'un tel service puisse être offert;

Considérant que le maintien d'un service de garde est primordial pour les jeunes familles;

Considérant que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé ne désire pas que les *Loisirs familiaux intergénérationnels – Ô Chalet Aimé-Massue* soit transféré aux *Loisirs de Saint-Aimé/Massueville* compte tenu que la municipalité du Village de Massueville devait initialement prendre en charge le nouvel emplacement du Chalet et ainsi éviter à Saint-Aimé de payer deux bâtiments;

En conséquence

Il est unanimement résolu

De contacter les parents utilisant le service des *Loisirs familiaux intergénérationnels – Ô Chalet Aimé-Massue* afin que de nouveaux parents remplacent les membres du conseil d'administration sortant;

Qu'un conseiller de la municipalité de Saint-Aimé ainsi qu'un conseiller du Village de Massueville soient mandatés pour appuyer le conseil d'administration des *Loisirs familiaux intergénérationnels – Ô Chalet Aimé-Massue*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**11. ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES**

**12. VARIA OUVERT**

**12.1 BANDES RIVERAINES**

Le Conseil municipal discute d'un moyen pour sensibiliser les producteurs aux bienfaits du respect des bandes riveraines.

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

NIL

143-08-21

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Martin Berger propose que la séance soit levée.

La proposition est appuyée par Patrick Godin et adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 21h44.

---

Denis Benoît  
Maire

---

Karine Lussier  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je Denis Benoît maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Denis Benoît